Les Echos.fr

2018, l'année de l'éradication de la polio ?

J. H.-R. - JACQUES HUBERT-RODIER | LE 21/12/17 À 17H47

DANS LA PRESSE ETRANGERE - Le nombre de nouveaux cas de polio est en forte chute grâce à une campagne massive de vaccination.

2018 sera-t-elle enfin l'année où la polio sera totalement éradiquée? s'interroge le magazine « Time ». Les progrès contre cette maladie ont été extrêmement importants grâce à une campagne massive de vaccination, souligne le magazine. En 1988, il y avait chaque année 350.000 nouveaux cas de polio. Une pandémie qui touchait 125 pays.

En 2017, il n'y a eu que 16 nouveaux cas dans deux pays, en Afghanistan et au Pakistan. L'espoir est désormais que cette maladie rejoigne la variole, qui a été déclarée éradiquée en 1980. Le chemin dans la lutte contre la diffusion de ce virus a été long, remarque le journal.

Commencée en 1979 par l'association Rotary International, qui s'était donnée comme objectif l'éradication avec un début de vaccination de 6 millions d'enfants aux Philippines, la campagne a été soutenue par l'Unicef, l'OMS et les centres américains pour le contrôle des maladies et la prévention, afin de former une coalition. En 2007 la fondation Bill-et-Melinda-Gates l'a rejointe. Aujourd'hui, 2,5 milliards d'enfants ont été vaccinés pour un coût de 15 milliards de dollars.

« Time " souligne que certains peuvent s'interroger sur les sommes mobilisées pour une maladie en nette décroissance alors que, chaque année, des millions de personnes meurent du paludisme, du sida ou d'autres épidémies. Mais, d'après « Time ", si la vaccination antipoliomyélitique était arrêtée aujourd'hui, en moins de dix ans il y aurait chaque année 200.000 nouveaux cas. Un chiffre qui devrait faire réfléchir tous ceux, en France, qui s'opposent à la vaccination obligatoire des enfants...

J. H.-R.

X

En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation de Cookies ou autres traceurs pour améliorer et personnaliser votre navigation sur le site, réaliser des statistiques et mesures d'audiences, vous proposer des produits et services ciblés et adaptés à vos centres d'intérêt et vous offrir des fonctionnalités relatives aux réseaux et médias sociaux. POUR EN SAVOIR PLUS

J'accepte

V

En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation de Cookies ou autres traceurs pour améliorer et personnaliser votre navigation sur le site, réaliser des statistiques et mesures d'audiences, vous proposer des produits et services ciblés et adaptés à vos centres d'intérêt et vous offrir des fonctionnalités relatives aux réseaux et médias sociaux. POUR EN SAVOIR PLUS

J'accepte

2 sur 2 01/10/2018 à 18:32